



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Avis N°1 : Réponses aux questions formulées dans le cadre de la DP N°DP/Z00/DBA/030/2022 - Sélection d'un prestataire pour la mise en place d'un dispositif de protection des données personnelles traitées par la BCEAO**

Questions	Réponses
1) Nous comptons à minima 12 entités, pouvez-vous nous confirmer cette information ?	<p>1) La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La BCEAO exerce ses activités à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ le Siège, situé à Dakar (Sénégal) ;</li><li>→ une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;</li><li>→ le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;</li><li>→ le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;</li><li>→ la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), à Paris (France). Le démantèlement de l'antenne existante fait partie des services à fournir par le prestataire.</li></ul> <p>Il convient de souligner que le périmètre des prestations attendues s'étend au-delà des données internes à la BCEAO et englobe notamment les données échangées avec les partenaires externes.</p>
2) Pouvez-vous nous confirmer que la BCEAO est constituée de 3 443 agents ?	2) : La valeur précisée dans la question peut servir de référence.

---

<b>3)</b> Combien de collaborateurs faudra t'il former ?	<b>3)</b> : Le soumissionnaire précisera le nombre de référents à former a minima pour un transfert de compétences et une conduite de changement efficients.
<b>4)</b> Avez-vous un registre ou des registres existants ? Si oui, combien de traitements comptez-vous au total ?	<b>4)</b> : Non, pas de registres existants ou de traitements. Il est attendu du prestataire que ces concepts soient définis et formalisés dans le cadre de la mission.
<b>5)</b> Souhaitez-vous reprendre ces traitements ou repartir de zéro	<b>5)</b> : Partir de zéro - Cf réponse 4
<b>6)</b> Combien de référents RGPD seront concernés dans le projet ?	<b>6)</b> : Il est attendu du prestataire qu'il réalise un état des lieux afin de déterminer les ressources optimales requises, notamment le nombre de référents, pour la bonne exécution du projet.

---